

Adaptation aux impacts du changement climatique des communautés vulnérables du Sine Saloum, Sénégal (ACCLIMAT)

TERMES DE REFERENCE

Réalisation de la cartographie des ressources forestières, des
types d'occupation du sol et de leurs dynamiques évolutives



Caritas
Kaolack



MAI 2024

I Contexte :

La dégradation des terres et autres ressources naturelles sous les effets conjugués du changement climatique et de la pression anthropique, constitue un problème mondial. Ce phénomène affecte les sols, les ressources en eau, les ressources végétales et les populations à travers une réduction de la productivité, l'aggravation des difficultés socio-économiques, l'insécurité alimentaire, les migrations, les dégâts causés aux écosystèmes naturels. Les zones humides, les deltas, les estuaires ...n'échappent pas à ce processus de dégradation.

Les écosystèmes côtiers particulièrement la mangrove, sont très importants du point de vue des processus qui s'y déroulent, mais également pour leur richesse floristique et faunistique. Ils sont le dépositaire naturel de la diversité biologique et fournissent à l'humanité toutes les ressources dont elle est tributaire pour sa survie. Malgré les multiples sensibilisations aux problèmes de dégradation des ressources végétales, le constat est que de très nombreuses pressions s'y exercent et que la dégradation de ces ressources de grande valeur économique, culturelle, scientifique et récréative, s'intensifie.

Au Sénégal, les écosystèmes de mangrove sont assez divers et localisées essentiellement dans les bassins des fleuves, Gambie, Sine Saloum et Casamance. Cependant, le climat de type sahélien caractérisé par l'instabilité inter et intra annuelle de la pluviométrie et la pression humaine constituent de graves menaces sur ces zones. C'est pourquoi, il devient urgent de mettre en place une stratégie de conservation et d'utilisation rationnelle de ces milieux. Cela nécessite une meilleure connaissance de la distribution, de l'étendue et de l'état de ces ressources.

Dans le but d'aider les communautés vulnérables à améliorer leur résilience aux changements climatiques, le projet ACCLIMAT « Adaptation aux effets du Changement Climatique des communautés vulnérable au Sine Saloum, Senegal », financé par le Ministère fédéral autrichienne de la protection du climat, de l'environnement, de l'énergie, de la mobilité, de l'innovation et de la technologie et cofinancé par l'organisation catholique autrichienne le WELTHAUS Graz) est mis en œuvre par Horizont3000, dans la région de Fatick ciblant les communes de Djilor, Mbam, Soum, Fimela, Palmarin, Djirnda, et Bassoul en étroite collaboration avec Caritas Kaolack et Carem.

C'est dans ce contexte que le projet ACCLIMAT entend mener une étude cartographique pour gestion durable et restauration des ressources végétales dans les 07 communes d'intervention du projet (Djilor, Mbam, Soum, Djirnda, Bassoul, Fimela et Palmarin) dans la région de Fatick. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de lutte contre le changement climatique et ses effets sur l'environnement et les communautés tout en développant des moyens de subsistances pour ces dernières.

Ce travail de cartographie diachronique s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un système d'information géographique pour mieux cerner l'état de ces ressources et leur dynamique en vue d'une gestion durable des ces milieux.

II Objectifs de la consultation

L'objectif général de l'étude est d'établir les cartes d'occupation et de l'utilisation actuelle des terres dans la zone du projet, tenant compte de la dimension de genre, de répartition des terres dégradées, des niveaux de dégradations des ressources forestières, en analysant l'évolution de la dégradation des ressources (terres + végétations) sur une période de 10 ans et en identifiant les zones prioritaires où le projet accentuera son action dans les 07 communes d'intervention.

Cette cartographie a pour objectifs spécifiques de :

- Identifier les types de peuplements forestiers et de l'occupation des terres dans les zones suivantes : le terroir, les zones protégées et les zones tampons,
- Analyser les dynamiques forestières sur la période de 2014 à 2024
- Identifier les zones écologiquement sensibles et les plus dégradés
- Utiliser, dans la cartographie, les informations pertinentes pour une priorisation des activités à mener ;
- Réaliser la cartographie des ressources forestières et de l'utilisation du sol pour chacune des sept communes ;
- Fournir une analyse et interprétation des résultats compris dans la cartographie, qui prend en compte les savoirs endogènes
- Fournir des données ventilées par sexe des principaux usagers des ressources naturelles
- Sensibiliser sur l'utilisation des terres et des autres ressources naturelles à travers des ateliers communaux de restitution et de validation, avec l'implication des services techniques déconcentrés de l'état (Eaux et Forêts, aires marines protégées, pêche...)

III. Résultats attendus :

A l'issue de cette étude, il est attendus des cartes et matrices qui définissent clairement :

- L'évolution des différentes classes entre 2014 et 2024.
- L'évolution des unités d'occupation du sol qui identifie les modifications et les conversions de ces unités ainsi que les données statistiques
- Les facteurs et niveaux de dégradations des ressources naturelles
- La priorisation des actions de conservation et de restauration à mener
- Données sur les utilisateurs/trices désagrèges par sexe, âge etc.

IV Approche méthodologique

L'étude sera conduite au travers d'une approche présentée en deux phases :

Phase 1 : Cadrage de la mission, méthodologie et plan de travail.

- Cadrer la mission en vue de comprendre le contexte local, répondre aux besoins de l'étude et assurer l'appropriation par toutes les parties prenantes
- Produire un plan de travail détaillé

- Décrire la méthodologie adoptée, les étapes de déroulement de l'étude ainsi qu'un calendrier, les outils utilisés, les sources d'informations et de données ainsi que les documents qui seront passés en revue, l'archivage des données, les liens utiles et exploitables,
- Faire un screening des parties prenantes pertinentes

Phase 2 : Réalisations de cartes diachroniques

- Traitement d'images satellitaires ;
- Travaux de terrain dans les 07 communes (vérifier les classes d'occupation du sol de la carte réalisée)
- Collecte de données de base (toponymie, réseau hydrographique, réseau routier, limites administratives, etc.).
- Identification des zones prioritaires dans les actions de restauration et de conservation
- Finalisation des cartes

V Livrables et produits attendus :

- Un rapport de démarrage méthodologique
- Un rapport de l'étude, comportant les données statistiques et de traitement des cartes, avec interprétation des résultats
- Un rapport final de l'étude
- Le rapport final traduit en anglais

VI Qualifications et Expériences Requises pour les Consultants :

Le/la consultant doit faire montre d'une compétence et d'une expérience avérées d'au moins cinq années en matière de systèmes d'informations géographiques, de géo-référencement, surtout de la cartographie de l'occupation sols et la dynamique des ressources, avec des outils ou logiciels adéquats.

Il (elle) doit disposer de toutes données SIG actualisés pour l'élaboration de ces cartes. Si l'option de mener l'étude par une équipe est proposée, les spécialités requises et détaillées de chaque membre de cette équipe doivent être présentés. La connaissance de la zone d'intervention serait un atout. La prise en compte de la dimension genre dans la composition de l'équipe est aussi un élément important.

VII Durée et lieu de la consultance :

La mission aura une durée d'environ 30 jours à compter du 01 juin 2024. La zone d'intervention seront les communes de Djilor, Mbam, Soum, Fimela, Palmarin, Djirnda, et Bassoul dans la région de Fatick.

VIII Coûts éligibles de l'étude

Les honoraires incluent tous les coûts liés à la mission, tels que ceux du consultant, les frais de voyage, l'assurance, l'hébergement, la nourriture et les taxes. Les coûts des réunions de coordination, de suivi et des discussions avec le commanditaire, seront couverts par le projet.

Le paiement des honoraires est établi selon les conditions suivantes : 30% après signature, 30% après validation du rapport de démarrage méthodologique et 40% après validation rapport final.

IX Soumission des offres

Les soumissionnaires sont invités à présenter des offres qui doivent comprendre :

- **Une offre technique**

L'offre technique devra présenter la compréhension du mandat, la méthodologie proposée, un calendrier indicatif des activités à réaliser. La proposition devra être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :

- La compréhension des besoins et des services attendus, à travers l'interprétation des termes de référence ;
- La méthodologie proposée pour la réalisation de la mission ;
- Un plan de travail provisoire avec produits à délivrer et les échéances correspondantes.
- Les CV actualisés, avec tous les justificatifs de diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise (Il peut s'agir d'exemples de travaux similaires réalisés par les soumissionnaires) ;

- **Offre financière**

L'offre financière doit être présentée selon le modèle suivant :

N°	Rubriques et désignation des coûts	Durée (en jrs)	Coût unitaire (F CFA)	Montant total (F CFA)

Les dossiers de candidature, incluant une offre technique et financière, sont à envoyer par mail à l'adresse jakya13@gmail.com, en mettant en copie thierno.sarr@horizont3000.org et danilofaye@hotmail.fr, avant le 31 mai 2024.